



Loyers impayés fond commerce

Par **rayoflight**, le **22/10/2009** à **15:50**

Bonjour,rnrnJe suis sur le point d'acheter un fond de commerce restaurant, il semblerait que plusieurs loyers des propriétaires du fond de commerce n'aient pas été payés au propriétaire des murs.rnrnLe bail est un 3/6/9. Je me pose la question de savoir si le propriétaire des murs à la possibilité d'exiger le paiement des loyers impayés par le repreneur. Par avance merci.

Par **fabienne034**, le **22/10/2009** à **15:58**

Bonjour, rnrnOui évidemment et il peut refuser la vente !rnrnpour tout savoir sur la cession de fonds de commercernrn<http://www.fbis.net/modelevente.htm>rnrnles informations juridiques sont gratuites

Par **rayoflight**, le **22/10/2009** à **16:51**

Bonjour,rnrnMerci de votre réponse, il semblerait d'après le lien que vous m'avez fourni que les dettes et créances doivent être stipulées dans l'acte de cession afin d'avoir une valeur auprès du repreneur. En savez vous plus à ce sujet ?